

LA GUERRE ET LA MÉDECINE D'UNE CULTURE DE PAIX

5. Synopsis des armes non létales

G.E PIÉRARD (1)

RÉSUMÉ : Des armes non létales peuvent être dommageables pour l'individu atteint. Les effets sont parfois accidentels, mais pour certaines armes, ils sont intentionnels. La possibilité d'une issue fatale ne peut être exclue.

Les armes non létales ne sont pas toujours inoffensives pour la santé des individus. Les conséquences peuvent être de nature accidentelle. D'autres sont plus spécifiquement voulues. Elles sont le fait d'armes incapacitantes. Dans d'autres cas encore, il s'agit d'effets collatéraux d'armes ne visant pas directement l'homme.

LÉSIONS TRAUMATIQUES ACCIDENTELLES PAR BALLE D'EXERCICE

L'utilisation de munitions d'exercice peut entraîner des accidents dont trois exemples sont ici rapportés.

Une jeune femme militaire a déchargé son fusil lors d'un exercice alors que le pied de l'arme reposait sur le sol et l'extrémité du canon sur son bras droit. Il en est résulté une ulcération profonde (fig. 1) soignée en urgence dans le secteur civil sans suture comme il se doit. L'application de Spitalen® et de Biogaze® a causé un eczéma de contact autour de la blessure. Des compresses d'eau boriquée ont nettoyé l'ulcération et une pâte de Burgraff a favorisé la cicatrisation par seconde intention. Quatre mois après



Fig.1. Ulcération du bras au niveau de l'impact d'une balle d'exercice

(1) Chargé de Cours, Chef de Service, Université de Liège, Service de Dermatopathologie.

WARFARE AND PEACE CULTURE MEDICINE.

5. SYNOPSIS OF NON LETHAL WEAPONS

SUMMARY : Non lethal weapons may be harmful for people. The effects are accidental in some instances. For some weapons, they are clearly intentional. The eventuality of a fatal issue cannot be ruled out.

KEYWORDS : Warfare - Incapacitant - Bullet.

l'accident, la victime a souhaité un traitement de la cicatrice hypertrophique.

Le deuxième cas est celui d'un militaire qui a été mis en joue par un de ses compagnons. Le canon de l'arme aurait été tenu à une vingtaine de centimètre de la face. La bourre de la balle a causé de multiples érosions superficielles au niveau de la face latérale gauche du cou, du menton et du maxillaire. La cicatrisation pratiquement sans séquelle est intervenue en 15 jours sous couverture antiseptique topique.

Le troisième cas concerne un homme jeune qui a également été mis en joue par un militaire. Le visage et le cou ont été touchés et la poudre de la balle s'est incrustée profondément dans la peau constituant un tatouage indélébile (fig. 2). Les particules pigmentées atteignaient la jonction dermo-hypodermique. Le patient a bénéficié d'un traitement par abrasion pour minimiser le dommage esthétique. Le résultat obtenu après la première abrasion étant favorable, deux autres séances ont été programmées pour parfaire la correction.

Ces trois accidents par balle d'exercice démontrent que les utilisateurs ne semblent pas toujours bien informés du fait que ces balles ne



Fig.2. Tatouage par des particules de la bourre d'une balle à blanc

sont pas totalement inoffensives lors d'un tir à courte distance. Elles peuvent même présenter, pour l'œil en particulier, des conséquences dramatiques.

NOUVELLES ARMES NON LÉTALES

Est-il possible de trouver les moyens de vaincre une force ennemie par des moyens non létaux, ou encore de faire en sorte que la mort ou l'incapacité grave infligée à l'adversaire soient improbables ? Ce type d'armes existe et comble le vide entre la diplomatie et l'utilisation de la violence pour régler les conflits. Elles impliquent un ciblage plus précis que les armes habituelles et cherchent à provoquer des effets physiques et psychologiques. Elles ont une capacité dite rhéostatique, permettant d'intensifier progressivement la riposte à une situation justifiant leur utilisation. Ces armes visent tant les désordres locaux qu'internationaux, pouvant aller de la résistance civique aux émeutes, et de la lutte anti-drogue et anti-terroriste aux tentatives d'intimidation envers les nations qui tentent de mettre au point des armes atomiques, chimiques ou biologiques (1-4).

Nombreuses sont les astuces de la technologie moderne qui peuvent servir à affaiblir des personnes ou rendre inutilisable du matériel, soit pour contrôler des masses ou des individus isolés, soit pour réduire l'efficacité d'équipements ou de sources d'énergie.

1- DISPOSITIFS CHIMIQUES

Des agents super-corrosifs altèrent la résistance des structures métalliques. D'autres substances sont susceptibles d'immobiliser des personnes ou des véhicules par un effet super-adhésif, gluant ou au contraire très glissant. Il existe aussi des agents tranquillisants, émétiques ou inconfortants par l'odeur par exemple.

2- DISPOSITIFS PHYSIQUES

Certains dispositifs acoustiques ou optiques peuvent causer des nausées, de la désorientation et des troubles visuels. Les lasers peuvent détruire des équipements tels que des missiles balistiques dans leur phase de lancement ou des armes d'attaque capables d'aveugler. Saupoudrer des nuages pour amener la pluie et disperser des brouillards sont des moyens tactiques non létaux. Le programme HAARP (High Frequency Active Auroral Research Program) cherche à influencer les processus naturels, humains ou écologiques par des rayonnements électromagnétiques de haute fréquence. D'autres dispositifs à impulsions électromagné-

tiques peuvent perturber les systèmes informatiques, les télécommunications, et les radars. Les munitions à graphite utilisées il y a peu à Belgrade avaient pour but d'interférer avec les installations électriques et de provoquer effets psychologiques dans la population soumise à ces bombardements.

Il existe des dispositifs visant le comportement de l'homme qui peut être trompé, manipulé, désinformé, ou anéanti dans ses activités psychomotrices. Ces dispositifs pourraient par exemple empêcher le fonctionnement musculaire ou influencer des adversaires sélectionnés.

3- DISPOSITIFS BIOLOGIQUES

Le terrorisme bactériologique est une préoccupation grandissante (2). Les contre-mesures nécessitent une maîtrise des armes biologiques potentielles, et la connaissance des sensibilités individuelles et les moyens d'y faire face (vaccins, épidémiologie, ...). Ces armes et leur stockage sont certes interdits par les conventions internationales, mais les techniques de recherche pour la prévention de leurs effets biologiques et pour le développement de ces armes sont les mêmes !

Il faut ajouter à cet arsenal certaines bactéries qui peuvent altérer les explosifs et les carburants. D'autre part, certains progrès en génétique permettraient de détecter des séquences de matériel héréditaire propres à certains groupes d'individus qui pourraient ainsi être ciblés spécifiquement.

DANGERS LATENTS DES ARMES NON LÉTALES

La non-létalité des armes et des dispositifs moins belliqueux ne peut être garantie. A titre d'exemple, le coussin utilisé contre Sémira Adamu a étouffé bien plus que son attitude de révolte. Il peut ainsi y avoir des conséquences létales immédiates ou secondaires et difficilement prévisibles. Cette situation ressemble à celle des armes classiques qui ne tuent qu'une partie des victimes et en blessent d'autres plus ou moins gravement. Les déplacements de population ou le manque de personnes valides peuvent compromettre les récoltes et créer des situations de famine.

Toute une série d'armes non létales peuvent être utilisées tant à des fins civiles que militaires. La qualification de non-létalité banalise en fait le recours à ce type d'armes et risque de supprimer tout contrôle de leur utilisation. Cela rend plus difficile une réglementation qui reste pourtant nécessaire.

CONCLUSION

Si on pouvait définir la signification de ce qui est inhumain, les peuples exprimeraient peut-être sans ambiguïté leur désir de résoudre les conflits de manière moins dévastatrice et de rendre l'humanité moins barbare. Seule une culture de paix est capable de civiliser les sociétés et d'assurer un avenir moins hostile basé sur les droits humains. Cette culture doit remplacer celle de la gâchette que beaucoup de médias assènent quotidiennement et avec insistance pour leur assurer un audimat profitable. Elle doit montrer qu'intelligence et prévoyance, tolérance et générosité peuvent résoudre la majorité des différends et des conflits. Malheureusement, les médecins qui sont appelés à réparer les dégâts humains des processus de violence se sentent parfois bien seuls et démunis face au potentiel destructeur des armes déployées.

RÉFÉRENCES

1. Piérard GE.— La guerre et la médecine d'une culture de paix. 1- Quand s'ouvrent les portes du temple de Janus. *Rev Med Liège*, 2001, **56**, 785-787.
2. Piérard GE.— La guerre et la médecine d'une culture de paix. 2- Synopsis des armes biologiques. *Rev Med Liège*, 2001, **56**, 850-854.
3. Piérard GE.— La guerre et la médecine d'une culture de paix. 3- Synopsis des armes chimiques. *Rev Med Liège*, 2002, **57**, 49-52.
4. Piérard GE.— La guerre et la médecine d'une culture de paix. 4- Synopsis des armes nucléaires. *Rev Med Liège*, 2002, **57**, 107-112.

Les demandes de tirés à part doivent être adressées au Prof. G. Piérard, Service de Dermatopathologie, CHU du Sart Tilman, 4000 Liège.